

n°169 - octobre 2012

La transition énergétique : révolution économique et défi démocratique -Rhône-Alpes-

Le développement durable en région Rhône-Alpes

Mots clés associés : territoires et acteurs locaux | climat et énergie | transitions (écologique, énergétique, ...) | démocratie | énergie | mouvement social et citoyen

Résumé

Territoire « plein », fort de ses richesses naturelles, économiques et de son dynamisme novateur, Rhône-Alpes est la première région française pour sa production d'énergie. Un atout qui la place en première ligne de la transition énergétique. Sobriété, efficacité, développement des énergies renouvelables : ces orientations s'incarnent ici dans de nouvelles pratiques, pour les institutions, les acteurs économiques et les citoyens. Le point sur les enjeux, les innovations et les ambitions qui émergent.

Ce portrait a été co-rédigé par Marie Chéron, Liliane Duport et Pierre Grison (Association 4d), grâce aux contributions des partenaires régionaux : Conseil régional Rhône-Alpes, Institut des risques majeurs, Prioriterre, ville de Feyzin ; et des spécialistes des questions énergétiques du Réseau Action Climat.

Téléchargez la fiche au format pdf [ici](#)

Auteurs

Duport Liliane

Diplômée de chimie analytique et d'économie rurale (EHSS) elle a travaillé au ministère de l'agriculture, puis au ministère de l'environnement sur les questions relatives à l'eau et à la gestion des rivières. Elle a coordonné l'élaboration du Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux.

A 4D, elle a participé au projet « Archipel des régions » qui présente, par région, les avancées du développement durable et les grands défis qui se posent aux territoires. Elle est membre du secrétariat d'édition de l'Encyclopédie du développement durable

Chéron Marie

est chargée de mission à l'association 4D et chargée d'étude sur la Transition vers une économie

écologique.

Grisson, Pierre

Texte

_ I Portrait d'un territoire innovant

La région Rhône-Alpes représente un 10e de la France en termes économiques, démographiques et de superficie... Un territoire « plein » : un des plus importants couloirs de communication européen et siège d'activités Nord-Sud. Des Alpes au Massif central, la région se caractérise par la variété de ses ressources naturelles (eaux et sols) et paysagères, de ses climats (méditerranéens et montagnards), ainsi que par la diversité de ses activités économiques (industrie, services technologie de pointe, tourisme, recherche...) et le dynamisme de ses entrepreneurs.

Région urbaine, elle est aussi une région très rurale souvent sous influence (97% de la population est localisée dans un espace sous influence d'un pôle urbain). On peut y trouver là l'origine de la création des parcs naturels régionaux jouxtant – pour se protéger ? – ces zones urbaines.

On compte par ailleurs en Rhône-Alpes de nombreux sites remarquables, trois lacs parmi les plus grands de France, des stations thermales, des sites d'eaux vives... ainsi qu'un climat quasi méditerranéen dans les départements du sud de la région, Ardèche et Drôme, qui fait de ces régions rurales anciennement désertées de leur population active agricole, un lieu de tourisme très fréquenté en été.

A l'échelle européenne, Rhône-Alpes compte parmi les 20 régions les plus riches [1] . Qualité de vie et dynamisme en font ainsi le territoire le plus attractif pour les jeunes diplômés et cadres [2] . Ses habitants se disent à 84% [3] attachés à leur territoire. Ce dynamisme trouve ses sources au cœur des dynamiques territoriales, entrepreneuriales ainsi que dans les capacités d'innovations environnementales, urbaines, technologiques et sociales.

La carte illustre la répartition des bassins d'emploi et des communes multipolarisées dans la région lyonnaise. Les communes sont colorées selon leur appartenance à un pôle urbain ou à une zone multipolarisée. Les communes isolées hors influence des pôles sont en gris.

Legend:

- Grand pôle urbain (plus de 10 000 emplois)
- Couronne d'un grand pôle
- Commune multipolarisée de grand pôle
- Moyen pôle urbain (5 000 à 10 000 emplois)
- Couronne d'un moyen pôle
- Petit pôle urbain (moins de 5 000 emplois)
- Couronne d'un petit pôle
- Autre commune multipolarisée
- Commune isolée hors influence des pôles

Un engagement pionnier des territoires en faveur du développement durable

Rhône-Alpes représente un foyer majeur des initiatives territoriales de développement durable en France, toutes échelles confondues, de la région aux petites communes. L'engagement de territoires pionniers dans des agendas 21, tels que le Grand Lyon, la métro grenobloise dès la fin des années 90, suivis dans les années 2000 par Echirolles, Romans, Saint-Etienne... - pour n'en citer que quelques uns - ont participé à la dynamique nationale, enrichi les pratiques et les réflexions collectives par leur innovations : premiers vélos en libre-service, agendas 21 « territoriaux » au Grand Lyon, premiers éco quartiers, plans climat, adaptation aux impacts du changement climatique, projets transfrontaliers, prospective sur les modes de vie de demain, partenariat avec les entreprises et la recherche, nouvelles alternatives aux circuits alimentaires...

Ces pratiques sont soutenues par un réseau actif, militant et investi, la Fédération Rhône- Alpes de protection de la Nature, le Ciridd à Saint-Etienne, en passant par le réseau des espaces info-énergie, Rhônealpeénergie Environnement. L'alliance des acteurs territoriaux n'est pas étrangère à ce dynamisme. Foyer de citoyenneté active, le territoire rhônalpin semble avoir une longueur d'avance dans la transition vers un développement durable.

Un foyer d'activités économiques dynamiques et diversifiées

Rhône-Alpes est la **seconde région industrielle française**, derrière l'Ile-de-France, mais également la première région de sous-traitance industrielle. Son histoire industrielle a marqué le territoire - notamment et malheureusement - par la permanence de sites pollués (sols et eaux souterraines).

Anciens bastions industriels reconvertis (Saint-Etienne ville minière en cité du design) et pôles de compétences et d'excellence participent de l'émergence d'activités nouvelles. A Grenoble, le rapprochement entre les universités, la recherche et les entreprises ont permis de donner un élan significatif : polygone scientifique, recherche sur les nanotechnologies, Europole quartier d'affaires... Le futur Institut national pour le développement des écotechnologies et des énergies décarbonées, dans la Vallée de la Chimie, devrait ouvrir de nouvelles perspectives industrielles au premier bassin d'emplois et de production chimique. De Saint-Etienne à Grenoble, l'axe de développement multipolaire mise sur l'innovation. Une orientation salvatrice, dans un contexte de crise économique et de baisse consécutive des services marchands, qui ont particulièrement affecté la région en 2008 et 2009.

Un nœud de communication européen

Ce territoire carrefour en Europe bénéficie d'un vaste réseau de transports notamment routiers et ferroviaire, mais également fluviale, reliant, selon un axe de développement multipolaire, Lyon (environ 1,5 million d'habitants) à Grenoble (400 000), Genève-Anemasse et Saint-Etienne, et créant les connexions avec Marseille et les régions, notamment PACA et Languedoc-Roussillon et avec les pays frontaliers (Suisse, Italie). Ce nœud de communication particulièrement dense a en outre nettement soutenu l'étalement urbain et l'intensification du trafic de proximité et des risques routiers, générant pollution, hausses des consommations énergétiques et cloisonnement des espaces. La **fragmentation écologique** [4] constitue dès lors une des premières atteintes directes à la biodiversité en Rhône-Alpes.

Une région à risques

La densité des infrastructures comme des activités s'intègre dans un milieu vulnérable et particulièrement exposé aux risques, naturels et technologiques [5] .

Avalanches, séismes, inondations et incendies, le territoire régional est largement exposé aux risques naturels. Le rôle d'anticipation et de prévention des acteurs régionaux et locaux, par le biais de la sensibilisation et du dialogue est primordial. La vulnérabilité traduit une question sensible pour le territoire rhônalpin qui doit d'ores et déjà faire face aux impacts du changement climatique :

impacts sanitaires avec une banalisation des canicules comme celle de 2003, impacts sur l'économie de la montagne (tourisme et productions agricoles), pressions sur les écosystèmes et les espèces animales ou végétales les plus exposées, mais également tensions sur les usages de l'eau, accentuation des risques naturels [6] ...

Par ailleurs, de par ses atouts en termes de ressources, Rhône-Alpes concentre de nombreuses installations industrielles et technologiques, génératrices de risques pour les populations et l'environnement : anciennes mines, installations nucléaires, sites classés pour la protection de l'environnement, transports de matières dangereuses, ruptures de barrage... d'autant plus que les installations sont situées en zone urbaine dense, (où l'urbanisation a parfois été insuffisamment maîtrisée). Sans revenir dans le détail du schéma « d'événements en cascade japonais survenu en mars 2011 à Fukushima », cette situation rhônalpine impose une acuité particulière dans certains secteurs où des interactions potentielles sont possibles avec des risques naturels ou entre installations industrielles proches (par exemple interactions entre barrages de retenue et à l'aval industries Seveso).

De ce point de vue, **la filière nucléaire**, largement implantée en Rhône-Alpes, est en première ligne. En premier lieu parce que globalement le stockage des déchets radioactifs produits n'est toujours pas résolu ni financièrement ni techniquement.

Si la gestion des déchets dits faiblement radioactifs peut trouver une solution technique dans du stockage pendant quelques centaines d'années, aucune solution entièrement satisfaisante n'existe réellement pour les déchets hautement radioactifs et à vie longue. Outre son exposition au risque sismique moyen à modéré en Rhône-Alpes, le deuxième problème lié au nucléaire est le risque d'accident et de pollution accidentelle. Les principaux accidents de fusion du cœur qui se sont produits au cours des 40 dernières années ont démontré la gravité des conséquences : stérilisation induite de vastes territoires et contamination radiologique d'une part de la population.

De nombreux programmes, opérationnels et de recherche, se sont développés pour faire face à ces effets adverses : connaissance renforcée des aléas naturels et surveillance ; réduction des risques à la source ; connaissance accrue des vulnérabilités, maîtrise de l'urbanisation et aménagements de protection pour le bâti existant... A titre d'exemple, le programme Climchalp vise à développer les coopérations entre l'ensemble des Régions alpines. La Région s'est dotée d'une stratégie propre de gestion des risques, avec un Plan de prévention des risques (PPR) complémentaire à l'action de l'Etat, en deux volets : le développement d'une culture du risque et l'anticipation. Elle répond par un soutien à la recherche et à la mise en oeuvre opérationnelle d'actions de prévention innovantes sur le terrain, avec des organismes tels que l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble (IRMa) ou le Pôle Alpin des Risques Naturels (PARN). Elle figure parmi les territoires d'excellence en la matière. Par ailleurs, le Plan Rhône (contrat de projet interrégional) permet de prévenir les inondations.

Feyzin, une stratégie de dialogue et de prévention pour faire face aux risques

La ville de Feyzin (Rhône), pour un tiers de sa superficie, est occupée par un site d'activités économiques rattachées aux activités de la Vallée de la Chimie (pétrochimie), ainsi que des activités tertiaires et logistiques. Ce site est identifié comme un pôle économique à dominante industrielle.

C'est cette empreinte industrielle marquée qui a conduit la municipalité à mettre en oeuvre une gouvernance avec tous les acteurs locaux. L'enjeu est de permettre un développement durable de la commune en profitant de l'activité industrielle tout en limitant au maximum son impact environnemental. L'Agenda 21 décrit 74 actions dont l'un des chapitres traite des objectifs de maîtrise des risques majeurs et de réduction des nuisances. Il ne faut pas s'y tromper, il s'agit bien d'une démarche participative de longue haleine qui a permis d'aboutir à un plan d'actions partagé et élaboré en donnant une place au dialogue.

Réduire les risques, former et informer la population, adapter l'urbanisation, organiser la réponse à l'événement, sont autant d'enjeux qui ont été mis à l'épreuve d'une transparence auprès des acteurs locaux.

En complément de l'Etat et des industriels, la Ville de Feyzin a choisi de jouer un rôle actif en dressant un bilan le plus complet possible des risques majeurs et en mettant en place des dispositifs (plan communal de gestion de crise, conférence riveraine) pour protéger ses habitants et ce par une gestion et une stratégie de prévention et de dialogue appropriées.

Plus d'info : www.ville-feyzin.fr

Trois grands défis se posent au regard du développement durable en Rhône-Alpes :

- la gestion durable des espaces : maîtrise des consommations et préservation des ressources et atouts environnementaux, maintien de l'identité et de la continuité des espaces naturels, prévention des risques majeurs ;
- la gestion durable des mobilités ;
- la transition énergétique.

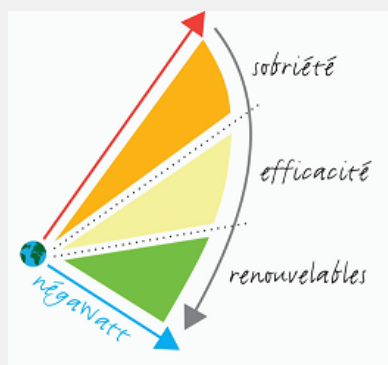
La transition énergétique, politique nationale et enjeux territoriaux

Dans les années 60-70, la mise en place d'une politique nucléaire en France cherchait à répondre aux enjeux et objectifs (y compris militaires) d'une société centralisée, dotée de forts groupes industriels. 40 ans après, l'environnement industriel a changé, la situation politique également... Les enjeux climatiques et l'épuisement des ressources fossiles induisent une augmentation des tarifs et nécessitent une réduction des consommations. La politique énergétique évoluera dans les années à venir dans une logique de mise en adéquation avec les nouveaux enjeux sociétaux : c'est la « transition énergétique ».

La transition concerne tous les acteurs : industrie, tertiaire, particuliers, collectivités, etc. Elle est le passage d'un système - avec ses règles - à un autre, avec de nouvelles modalités. Ce passage se met en place sur le temps long, selon des trajectoires prédéfinies pour permettre aux acteurs de s'organiser / se réorganiser. Les gisements de sobriété, d'efficacité et d'énergies renouvelables sur lesquels repose la transition énergétique se situent au niveau des territoires.

Trois orientations pour s'engager dans la transition énergétique :

- Sobriété : « interroger nos besoins puis agir à travers les comportements individuels et l'organisation collective sur nos différents usages de l'énergie, pour privilégier les plus utiles, restreindre les plus extravagants et supprimer les plus nuisibles * ». Par exemple : baisser le chauffage à 19°C et mettre un pull si on a froid, couvrir la casserole quand on fait chauffer de l'eau, favoriser les modes de déplacements doux...
- Efficacité des systèmes et équipements plus performants, qui consomment moins d'énergie pour le même service rendu. C'est « agir, essentiellement par les choix techniques en remontant de l'utilisation jusqu'à la production, sur la quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire un service énergétique donné ».
- « Recours aux énergies renouvelables permet, permet pour un besoin de production donné, d'augmenter la part de services énergétiques satisfaite par les énergies les moins polluantes et les plus soutenables ». Ces énergies de flux - hormis pour la construction des infrastructures de production - permettent d'investir dans les ressources locales et de réduire la dépendance aux combustibles fossiles et fissiles. La production locale d'énergie fait émerger les « smart grids » ou réseaux intelligents, qui permettent d'être tantôt producteur tantôt consommateur, de réduire les pertes dans les réseaux et d'optimiser la consommation locale.



* Le scénario Négawatt 2011, scénario de référence pour la transition énergétique en France, souhaite rompre avec les comportements irresponsables en matière énergétique sans réduire notre qualité de vie. <http://www.negawatt.org/association.html>

II. Transition énergétique : révolution économique et défi démocratique

Rhône-Alpes est la première région française de production d'énergie (20,6% du total national). Depuis 1999, la région ne produit plus d'énergie à partir de sources d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) et l'ensemble de l'énergie produite en région est aujourd'hui issu, outre des raffineries et réseau de chaleur non renouvelables, du nucléaire et des renouvelables.

Forte de sa capacité de production, Rhône-Alpes est ainsi en première ligne des régions françaises pour la transition énergétique. Celle-ci désigne la sortie de la dépendance aux énergies fossiles (pétrole, gaz...) et fissiles. Ces énergies présentent des risques pour les court, moyen et long termes. L'accent doit être mis sur la sobriété et sur l'efficacité.

Au-delà donc de la question de la production et de la consommation d'énergie, cette transition engage une rupture à la fois en termes de gouvernance, de structuration des acteurs économiques, et de comportements individuels et collectifs.

Rhône-Alpes est leader national de production d'énergies renouvelables (EnR), avec une prédominance du solaire thermique et de l'hydraulique. Le développement des EnR, notamment entre 2005 et 2008 et soutenu par les collectivités, est beaucoup lié à la maîtrise de la demande -bâtiments à énergie positive et écoquartiers, transports collectifs, soutien aux installations individuelles (isolation, solaire, photovoltaïque, chauffage bois, etc.). Dans les années à venir, l'hydraulique et le bois énergie devraient tenir des places prépondérantes, même si l'état des lieux réalisé dans le cadre du Schéma régional climat air énergie (SRCAE) met en avant le potentiel des autres sources (l'éolien étant l'un des principaux contributeurs potentiels à l'atteinte des objectifs 2020).

La production d'électricité restera la principale utilisation des énergies renouvelables. Néanmoins les objectifs fixés (cf. encadré) ne sauraient être atteints sans une augmentation continue de la production d'EnR et sans accentuation de la réduction des consommations d'énergie.

La filière nucléaire en Rhône-Alpes

Rhône-Alpes compte 14 tranches nucléaires réparties sur 4 sites (Cruas-Meysse en Ardèche, Tricastin dans la Drôme, Bugey dans l'Ain et Saint-Alban en Isère) qui produisent 22% de l'électricité d'origine nucléaire en France. Toute la filière est représentée, des activités de recherche fondamentale à la conception-fabrication des centrales, en passant par la production de combustibles, l'ingénierie, la maintenance et la déconstruction des installations.

La région compte également entre 90 et 120 établissements d'entreprises de soustraitance pour le nucléaire.

Une gouvernance multiéchelles

La transition énergétique se joue au travers de nouvelles formes de coopération entre les échelles de décision et d'action : européenne, nationale, régionale et locale. L'Etat joue évidemment un rôle prépondérant par ses orientations stratégiques, sa politique fiscale et de subvention. Si la gouvernance centralisée du modèle énergétique se veut indispensable dans un modèle fortement nucléarisé, en particulier pour des raisons de sécurité, ce n'est pas le seul modèle possible. Et ce d'autant plus dès lors que l'on envisage une sortie du nucléaire. Les gisements de sobriété, d'efficacité et d'énergies renouvelables sur lesquels repose la transition énergétique se situent au niveau des territoires, lieu de composition des équilibres entre production et consommation [7]. Si la conduite centralisée du réseau reste indispensable, l'introduction de sources locales, couplées éventuellement avec des moyens de stockage locaux, ou de capacités d'effacement modifient profondément la nature de cette conduite.

L'organisation des niveaux fondamentaux de gouvernance climat énergie, mis en évidence dans les lois Grenelle, sont le bassin de vie et la région. Cela implique :

- **La coopération à l'échelle des bassins de vie, entre les communes et intercommunalités.**

Le rôle de coordination stratégique de la Région, selon les nouvelles compétences transférée lors de la 3ème phase de décentralisation, pourra être fondamental.

L'approche territoriale de l'énergie par les parcs naturels régionaux croise les enjeux énergétiques, environnementaux et socio-économiques.

En Rhône-Alpes, 8 intercommunalités réparties sur 5 Parcs (Vercors, Monts d'Ardèche, Massif des Bauges, Pilat, Baronnies Provençales) expérimentent ainsi la mise en place de centrales

photovoltaïques entre 50 et 250 kWc. Celle-ci s'inscrit dans un débat avec la population et s'appuie sur des analyses pour clarifier les enjeux patrimoniaux, paysagers et technico-économique et proposer des choix de matériels et de mise en œuvre.

- **Les collectivités locales ont un double rôle à jouer.**

D'abord elles peuvent chercher à utiliser le potentiel local d'énergie renouvelable, soit par une production directe d'une entité liée à cette collectivité (par exemple des chaufferies collectives, ou des centrales de production solaire ou éolienne), soit par de l'autoproduction chez ses administrés. Il ne s'agit pas de rechercher la plus grande autonomie possible car cela pourrait conduire à des impasses économiques, mais bien de contribuer, chacun à sa juste mesure, à la transition vers les énergies de flux. Ensuite et surtout, par des modifications de comportements individuels ou collectifs pour rechercher des économies d'énergie, car n'oublions pas que le potentiel de « négawatts » est souvent beaucoup plus important que le potentiel des kilowatts ENR.

- **Un rôle pivot pour les agences de l'énergie.**

Le réseau régional « Infoénergie Rhône-Alpes » (IERA) rassemble 12 structures, soit 170 professionnels pour informer, former et accompagner les particuliers et acteurs locaux.

La restructuration des acteurs économiques

Du côté des acteurs économiques, une petite « révolution » est en marche avec la transition énergétique. La décentralisation signifie de revisiter les capacités de production : ressources techniques et humaines, compétences... Les investissements nécessaires sont très importants, les temps de mise en œuvre sont longs, et si l'on veut en plus produire localement, il est nécessaire de définir une ou des filière(s) industrielle(s) d'où des temps de mise en œuvre encore plus longs. Le soutien aux capacités industrielles (organisation et investissement) est dès lors primordial. Sur ce point, le territoire rhônalpin, attractif et doté d'un réseau structuré d'enseignement, de recherche et d'innovation, dispose d'un fort potentiel de ressources humaines qualifiées. Son originalité est d'avoir su mettre en œuvre très tôt des pôles, qui marient recherche de pointe et industriels sur l'ensemble de la filière (production, stockage, utilisation de l'hydrogène...) et des clusters qui associent recherche, fabrication de matériels et artisans posant des matériels, ceci favorisant un retour d'expérience très rapide et donc une forte capacité d'adaptation. A Grenoble, le pôle Tenerrdis [8] structure et développe pour sa part 6 filières industrielles : solaire, efficacité énergétique dans le bâtiment, hydrogène et pile à combustible, hydraulique, biomasse, gestion des réseaux et stockage électriques. Il appuie les acteurs rhônalpins à maintenir ou développer leur présence sur le marché mondial des énergies décarbonées et cherche à renforcer les partenariats entre entreprises, centres de recherche et de formation et acteurs institutionnels. Pour ce qui est de la fabrication du matériel de production, les techniques de première génération sont disponibles au niveau européen mais l'innovation devrait permettre de gagner à la fois sur les coûts, la souplesse d'utilisation, ou de faire jouer la complémentarité entre différentes formes d'énergie. En ce qui concerne le solaire, ce sont essentiellement les nouvelles technologies qui compteront d'ici quelques années. L'Institut national de l'énergie solaire (INES), centre français de référence dans le domaine du solaire situé sur les rives du lac du Bourget, porté par le Conseil général et la Région avec les équipes du CEA, du CNRS, de l'Université de Savoie et du CSTB, est ainsi une plateforme dédiée à la recherche et à l'innovation, qui assure un couplage entre recherche amont et recherche appliquée développée avec les industriels.

Consommation d'énergie en Rhône Alpes : chiffres repères

Consommation d'énergie finale * :

15 500 ktep en 2008 soit un peu plus de 2,5 tep/habitant. 10,2% de la consommation nationale alors qu'elle représente 9,8 % de la population).

Trois secteurs se partagent à égalité l'essentiel (85%) des consommations d'énergie finale : le transport, le résidentiel et l'industrie.

Les produits pétroliers représentent la plus grosse part de la consommation d'énergie finale de la région (43%), suivis de l'électricité (26%) et du gaz (20%).

Les activités quotidiennes des Rhônealpins, que ce soit à la maison, au bureau ou au cours de leurs déplacements, représentent plus de 60 % des consommations énergétiques régionales.

L'agriculture représente 17% des émissions de GES alors que sa consommation en énergie finale ne représente que 2% de la consommation totale.

* Source : bilan de la maîtrise de l'énergie en région Rhône Alpes, OGERES :

<http://www.oreges.rhonealpes.fr/hom...>

Répartition par usage de la consommation :

- 18% électricité spécifique
- 31% mobilité
- 51% chaleur

Les objectifs du Schéma régional Climat air énergie, sur la base du scénario retenu ** :

Consommation d'énergie finale :

— 30% en 2020 par rapport à 2005, soit -20% par rapport au scénario tendanciel

La réduction de 40% des émissions de GES d'ici 2020 (par rapport à 1990),

La division par 5 (facteur 5) des émissions de GES d'ici 2050 (par rapport à 1990)

Production d'EnR : 29% de la consommation d'énergie finale en 2020.

** Source : <http://srcae.rhonealpes.fr/>

Le défi citoyen

Alors que nous évoluons dans une France de « l'énergie pas chère », les coûts augmentent progressivement et les impacts des surconsommations sont de plus en plus visibles... Maîtrise de l'énergie et réduction des consommations constituent de réels défis citoyens : ouvrir d'une part le débat sur nos sources de production énergétique, les enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés, les risques existants ; et d'autre part, faire évoluer les comportements.

Ouvrir le débat sur l'énergie : la catastrophe de Fukushima a ouvert une brèche dans le non débat français sur l'énergie et le nucléaire. La probabilité d'une fusion accidentelle de cœur n'est pas négligeable comme on le pensait... et nous réinterroge sur la sortie du nucléaire : peut-on envisager une sortie du nucléaire ? Quelles en sont les modalités économiques, techniques, pour satisfaire une demande sociale et des exigences environnementales ?

Les citoyens doivent pouvoir être en mesure de choisir d'autres options de production énergétique. Le débat est nécessaire, pour une prise de conscience mettant en évidence les avantages et les risques des différentes sources d'énergie - le nucléaire, les possibilités de sortie du nucléaire étant au centre des débats.

Pour la région Rhône-Alpes, c'est une question de gestion et d'acceptation du risque, mais également une question d'emplois. En effet, les centrales nucléaires représentent un nombre

conséquent d'emplois en Rhône-Alpes : plus de 1 200 à Bugey et à Cruas, près de 700 à Saint-Alban [9]. Au total, le volume d'emplois peut être estimé entre 20 et 30 000, dont 6 à 9 000 dans les activités de sous-traitance. La sortie du nucléaire à horizon 2030 ne pourrait ignorer cette réalité socio-économique.

Comment dès lors mobiliser progressivement ces compétences dans la transition vers un modèle énergétique territorialisé et fondé sur les énergies renouvelables ?...

Les ateliers citoyens et le débat sur l'énergie

En 2011 dans le cadre de la concertation pour le Schéma régional climat air énergie, la Région Rhône-Alpes a organisé un Atelier citoyen et proposé de débattre autour de la question suivante : « Quels leviers les pouvoirs publics en Rhône-Alpes doivent-ils actionner et avec quelle intensité, pour parvenir à une modification rapide des comportements individuels et collectifs, permettant une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre, à court terme (2020) et à moyen terme (2050) ? »

Les ateliers citoyens sont composés de personnes tirées au sort dans un échantillon représentatif de la population. Pendant chaque atelier, les citoyens auditionnent des experts et des spécialistes, avant de rédiger un avis citoyen qui est présenté aux élus régionaux.

Extrait du site de la région Rhône-Alpes, <http://www.rhonealpes.fr/703-climat...>

La Région, acteur de premier plan sur la formation et le développement économique, jouera un rôle clé. Elle pourra en outre compter sur la décentralisation de la production énergétique et le développement des EnR pour créer des emplois. A titre d'exemple, le site Bosch de Vénissieux, qui fabriquait jusqu'à présent des pompes à diesel, a fait le pari de la reconversion : l'usine vient de se lancer dans une nouvelle activité d'assemblage de panneaux photovoltaïques. Le recours à des sources d'énergie alternatives ne recueille pas automatiquement l'unanimité. Leur acceptabilité doit être considérée dès leur conception, si l'on ne veut pas qu'elles soient remises en cause, voire abandonnées sous la pression populaire reprise par les lobbies en tout genre ou les nimbys.



L'opposition aux projets d'exploitation du gaz de schiste, énergie non renouvelable, a su faire

reculer le gouvernement pourtant sérieusement engagé auprès de multinationales. La détermination des collectifs qui ont, pour la plupart, vu le jour spontanément, a conduit à l'interdiction du mode d'exploitation par fracturation hydraulique et finalement a permis de dénoncer les permis accordés. Cette mobilisation, organisée après une manifestation rassemblant 15 000 personnes à Villeneuve de Berg (07, 3 000 habitants), a généré des centaines de réunions dans les villages, favorisé la fédération des associations et collectifs (140 à ce jour) et mis sur pied la vigilance pour la riposte. Elle a reçu le soutien des élus locaux, départementaux, régionaux et nationaux notamment à l'occasion du vote de la loi interdisant le procédé de fracturation hydraulique. Les opposants à l'exploitation du gaz de schiste se sont rapprochés des mouvements de lutte contre les OGM, le nucléaire, l'huile de palme... avec des objectifs communs : la santé des populations et la reconnaissance du rôle des citoyens.

Famille à Energie positive, les atouts de la communication engageante

Afin de diffuser massivement les pratiques vertueuses de sobriété et d'efficacité énergétique, auprès notamment des collectivités locales et du grand public, la Région noue des partenariats avec l'agence Rhônalpénergie Environnement et le réseau des associations IERA, (Information Energie Rhône-Alpes), en vue de relayer les politiques régionales sur l'ensemble du territoire.

Testé dès 2008 en Haute-Savoie puis sur l'agglomération de Chambéry, le défi Familles à Energie Positive® réunit désormais quelques milliers de Rhônalpins autour d'un défi commun : atteindre au moins 8% d'économies d'énergie en changeant leurs habitudes de consommation au quotidien. Familles à Energie Positive® est un projet développé par l'ONG Prioriterre avec des partenaires territoriaux volontaires. En Rhône-Alpes, le défi est notamment soutenu par la Région et l'Ademe et animé sur le terrain par les associations membres de Information Energie Rhône-Alpes (IERA).

Le concept, mis au point via un projet européen sur la base d'une expérience flamande, regroupe plusieurs moteurs visant au changement des comportements des consommateurs.

Par exemple :

- La mise au défi permet de mobiliser les participants autour d'un objectif commun.
- L'esprit d'équipe évite l'isolement, voire le découragement face aux factures de plus en plus chères.
- Le jeu amène de la convivialité sur un sujet trop souvent jugé rébarbatif.
- La quantification de l'impact au niveau individuel et collectif montre que la somme des petits gestes a un impact bien au-delà de « la goutte d'eau dans l'océan ».
- Une communication positive basée sur la notion de progrès : peu importe d'où on part, l'important est de s'améliorer.

Ces mécanismes modifient fortement le rôle des animateurs du défi. L'enjeu est de passer du statut d'expert technique à un rôle de « coach » qui dynamise des équipes qui ont déjà en elles les solutions. Les résultats des premières campagnes sont très encourageants : 2,5 millions de kWh économisés en 6 mois, des économies observées de 200 € en moyenne et surtout... beaucoup de convivialité et d'envie d'aller de l'avant chez les participants !

Plus d'informations : Prioriterre, www.familles-a-energie-positive.fr



Les objectifs de réduction des émissions de GES anticipées par la Région pour 2050 sont envisageables sous condition de parvenir à diviser les consommations d'énergie par 4. Toute la difficulté réside dès lors dans la compréhension des usages et l'évolution des comportements.

Acceptabilité sociale du risque, des renouvelables, de la sobriété... du changement. C'est l'adhésion à des solutions proposées et à des projets partagés qui est en jeu. La transition énergétique ouvre un débat citoyen, inédit en France face aux enjeux qui sont ceux du climat, de l'équité, du développement économique, et qui se jouera à l'échelle territoriale.

Notes

[1] Base PIB

[2] Enquête APEC mars 2012

[3] Source institut Fournier pour la Région Rhône-Alpes, 2006.

[4] La fragmentation écologique désigne le phénomène de morcellement de l'espace, pouvant empêcher le déplacement des espèces vivantes. La fragmentation est due à la présence « d'éléments séparateurs » contrariant les interactions naturelles des écosystèmes.

[5] Cf. Atlas des risques majeurs en Rhône-Alpes, Institut des Risques Majeurs.
<http://www.irma-grenoble.com/04risq...>

[6] Cf. Changement climatique, comment s'adapter en Rhône-Alpes, RAEE.

[7] Cf. Le blog du Comité de liaison énergies renouvelables (CLER : Les chemins de la transition (<http://www.cler.org/info/spip.php?rubrique692>).

[8] Tenerrdis, cluster énergie, est doté de 145 membres, dont 2/3 d'industriels et, parmi eux, 70% de PME.

[9] Chambre de Commerce et d'Industrie Rhône-Alpes.

Sur Internet

- Région Rhône-Alpes, <http://www.rhonealpes.fr/>
- Institut des Risques Majeurs. <http://www.irma-grenoble.com/>
- Ville de Feyzin : www.ville-feyzin.fr
- Negawatt : <http://www.negawatt.org/>

- OGERES : <http://www.oreges.rhonealpes.fr/>
- Schéma Régional Climat Air Rhône - Alpes : <http://srcae.rhonealpes.fr/>